

Rapport public Parcoursup session 2025

Université de Montpellier - Licence - Portail Droit - Droit (Faculté de Droit et Science Politique)

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Université de Montpellier - Licence - Droit - Droit (Faculté de Droit et Science Politique) - Accès Santé (LAS) (28693)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 24%

Taux maximum de candidats non résidents fixé par le recteur : 5%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Montpellier - Licence - Droit - Droit (Faculté de Droit et Science Politique) - Accès Santé (LAS) (28693)	Jury option Santé	Tous les candidats	30	1572	1571	418	36

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université de Montpellier - Licence - Droit - Droit (Faculté de Droit et Science Politique) - Accès Santé (LAS) (28693)	Jury option Santé	Tous les candidats	Féminin	1149	1148	330	32	88,9 %
			Masculin	423	423	88	4	11,1 %
			Total	1572	1571	418	36	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université de Montpellier - Licence - Droit - Droit (Faculté de Droit et Science Politique) - Accès Santé (LAS) (28693)	Jury option Santé	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	32	32	1	0	0 %
				Sans mention	373	373	32	4	11,1 %
				AB	411	411	108	14	38,9 %
				B	289	289	173	14	38,9 %
				TB	119	119	95	4	11,1 %
				TBF	8	8	7	0	0 %
				Total	1232	1232	416	36	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	12	12	0	0	
				Sans mention	112	112	0	0	
				AB	61	61	0	0	
				B	30	30	1	0	
				TB	6	6	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	221	221	1	0	
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	5	5	0	0	
				Sans mention	26	26	0	0	
				AB	26	26	0	0	
				B	14	14	0	0	
				TB	3	3	1	0	
				Total	74	74	1	0	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	18	17	0	0	
				AB	3	3	0	0	
				B	3	3	0	0	
				TB	6	6	0	0	
				Total	30	29	0	0	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	13	13	0	0	
				AB	1	1	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				B	1	1	0	0	
				Total	15	15	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université de Montpellier - Licence - Droit - Droit (Faculté de Droit et Science Politique) - Accès Santé (LAS) (28693)	Jury option Santé	Tous les candidats	En terminale	1192	1192	344	27	75 %
			En réorientation	172	172	36	7	19,4 %
			Non scolarisés	157	156	31	1	2,8 %
			Scolarité étrangère	34	34	4	0	0 %
			Autres	17	17	3	1	2,8 %
			Total	1572	1571	418	36	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Montpellier - Licence - Droit - Droit (Faculté de Droit et Science Politique) - Accès Santé (LAS) (28693)	Jury option Santé	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	231	231	131	6
			Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	199	199	46	5
			Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	161	161	81	2
			Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	94	94	36	7

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
			Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	90	90	26	3
			Histoire- Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	60	60	12	0
			Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	48	48	13	1
			Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	48	48	8	1

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
			Autres doublettes	237	237	59	11
		Baccalauréat Technologique	Msgn/ Ressources humaines et communication & Droit et Economie	51	51	0	0
			Msgn/ Mercatique & Droit et Economie	48	48	1	0
			Autres doublettes	104	104	0	0
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Montpellier - Licence - Droit - Droit (Faculté de Droit et Science Politique) - Accès Santé (LAS) (28693)	Jury option Santé	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	19,8 %	19,8 %	31,8 %	16,7 %
		Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques	17 %	17 %	11,2 %	13,9 %
		Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	13,8 %	13,8 %	19,7 %	5,6 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	8 %	8 %	8,7 %	19,4 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	7,7 %	7,7 %	6,3 %	8,3 %

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	5,1 %	5,1 %	2,9 %	0 %
		Sciences Economiques et Sociales Spécialité & Langues, littératures et cultures étrangères et régionales	4,1 %	4,1 %	3,2 %	2,8 %
		Sciences de la vie et de la Terre Spécialité & Sciences Economiques et Sociales Spécialité	4,1 %	4,1 %	1,9 %	2,8 %
		Autres doublettes	20,3 %	20,3 %	14,3 %	30,6 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Montpellier - Licence - Droit - Droit (Faculté de Droit et Science Politique) - Accès Santé (LAS) (28693)	Jury option Santé	Msgn/ Ressources humaines et communication & Droit et Economie	25,1 %	25,1 %	0 %	0 %
		Msgn/ Mercatique & Droit et Economie	23,6 %	23,6 %	100 %	0 %
		Autres doublettes	51,2 %	51,2 %	0 %	0 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats en 1ère et en Terminale, Résultats des diplômes étrangers équivalents au BAC, Résultats du baccalauréat	Bulletins de 1ère et de Terminale; Résultats du Baccalauréat Français, Philosophie, Histoire géographie, EMC, LV1 et LV2 Spécialités : HGGSP, SES; Humanités, littérature et philosophie ; Langues et littératures étrangères ; Mathématiques ; Physique, Chimie	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail Maîtrise du français Qualités rédactionnelles Capacités argumentatives	Champ « Méthode de travail » de la fiche Avenir Appréciations des professeurs sur les bulletins Résultats aux épreuves anticipées de français du Bac	Important
Savoir-être	Cf. champ motivation	lettre de motivation et fiche avenir	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation (incluant, éventuelle participation aux JPO, au salon de l' étudiant, etc.)	Projet de formation motivé	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	cf. champs motivation	lettre de motivation et fiche avenir	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)

Série STL

- Biochimie-Biologie (EDS)
- Biochimie-Biologie-Biotechnologie (EDS)
- Biotechnologies (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Sciences physiques et chimiques en laboratoire (EDS)

Série ST2S

- Biologie et physiopathologie humaines (EDS)
- Chimie, biologie et physiopathologie humaines (EDS)
- Physique-Chimie pour la santé (EDS)

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

Les étudiants participant aux Cordées de la réussite ont pu être identifiés. Leur parcours a été évalué et pris en compte dans l'analyse qualitative des dossiers, effectuée après le premier pré-classement algorithmique.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

1. Paramétrage de l'outil algorithmique

La CEV a, dans un premier temps, procédé au paramétrage de l'outil algorithmique.

L'admission en LAS Droit nécessitant des compétences à la fois dans les matières relevant des sciences humaines et sociales, et dans les matières scientifiques, la CEV a particulièrement pris en compte les notes suivantes lors du paramétrage :

a. Tronc commun :

- Français
- Histoire

b. Spécialités :

Veuillez vous référer à la rubrique « *Matières listées dans les critères utilisés en 2025* » du rapport public.

c. Pondération spécifique :

Un coefficient élevé a été appliqué aux notes du baccalauréat de français, seule épreuve terminale bénéficiant d'une correction nationale.

d. Fiche Avenir :

L'autonomie des candidats, telle qu'appréciée par l'enseignant référent, a été prise en compte de manière spécifique.

2. Examen individuel des dossiers non classés

Parallèlement, la CEV a examiné individuellement les dossiers dits « non classés ».

Cet examen a permis d'attribuer une note globale aux candidats :

- non scolarisés dans un lycée français (ressortissants européens, ressortissants français scolarisés à l'étranger, etc.),
- en reprise d'études,
- ou titulaires d'un DAEU.

3. Analyse qualitative des dossiers

Après la génération d'un premier pré-classement, la Commission d'examen des vœux a procédé à une analyse qualitative des dossiers.

Ont notamment été pris en compte :

- la lettre de motivation des candidats,
- les appréciations des enseignants figurant sur les bulletins scolaires et dans la fiche Avenir,
- ainsi que tout autre élément porté à la connaissance de la CEV par les candidats (participation à une Cordée de la réussite, statut de sportif ou d'artiste de haut niveau, autres informations pertinentes mentionnées).

La CEV a ainsi ajusté la note algorithmique à la hausse ou à la baisse, en fonction de cette analyse.

4. Classement final

Un classement définitif a ensuite été généré.

Les candidats ex æquo ont été départagés :

- soit en fonction des notes obtenues dans certaines matières clés (notamment le français et les mathématiques),
- soit manuellement, après une nouvelle analyse individualisée du dossier.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La CEV souhaite souligner à nouveau cette année la qualité des dossiers reçus cette année. Les candidats apparaissent également mieux orientés que les années précédentes en LAS. Ils connaissent les attendus de la formation ainsi que sa vocation principale, à savoir constituer une voie d'accès aux études de santé.

Toutefois, la Commission constate qu'un nombre encore très important de candidats pense postuler à une licence de droit classique. La CEV invite donc les candidats à bien se renseigner sur les modalités de la LAS, dans la mesure où une partie des enseignements (UE santé commune) est dispensée en ligne et requiert à la fois une solide autonomie et une excellente capacité d'organisation de la part des étudiants.

Par ailleurs, la CEV a été à nouveau confrontée cette année à un grand nombre de lettres de motivation générées par l'IA. La CEV demande donc aux candidats de rédiger leurs lettres de manière individuelle et de centrer leur motivation sur le choix de la filière LAS.

Signature :

Philippe AUGÉ,

Président de l'établissement Université de
Montpellier